

BUDGET GÉNÉRAL.

Des Dépenses et Services du Royaume pour l'exercice 1835.

TITRE I^{er}. — DETTE PUBLIQUE.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER.				
Intérêts de la Dette.				
Art. 1.	Intérêts de la dette active inscrite au grand-livre auxiliaire	611,894 17	"	8,048,394 17
— 2.	Intérêts de l'emprunt de 100,800,000 fr. autorisé par la loi du 14 décembre 1831. 8,040,000	6,048,000	"	
— 3.	Dotation de l'amortissement de cet emprunt 1,008,000	130,000	"	
— 4.	Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt.	1,250,000	"	
— 5.	Intérêts et frais présumés des 25 millions de la dette flottante	8,500	"	
CHAPITRE II.				
Rémunérations.				
— 1.	Pensions ecclésiastiques. 940,000 Id. civiles. 493,000 Id. civiques 210,000 Id. militaires. 1,125,000 Id. Ordre Léopold 20,000	2,788,000	"	3,325,500 "
— 2.	Traitemens d'attente		137,500	
— 3.	Subvention à la caisse de retraite	200,000	"	
— 4.	Crédit supplémentaire		200,000	
CHAPITRE III.				
Fonds de dépôts.				
— 1.	Intérêts des cautionnemens dont les fonds sont encore en Hollande		160,000	308,000 "
— 2.	Intérêts des cautionnemens des comptables belges, inscrits au grand-livre de la dette active à Amsterdam		10,000	
— 3.	Arriérés de ces intérêts, exercices 1832, 1833 et 1834.		8,000	
— 4.	Intérêts des cautionnemens versés en numéraires depuis la révolution	30,000	"	
— 5.	Intérêts et remboursement des consignations dont les fonds sont en Hollande.		50,000	
TOTAUX DU TITRE I ^{er} . . . fr.		11,116,394 17	565,500 "	11,681,894 17

TITRE II. — DOTATIONS.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
	CHAPITRE PREMIER.			
Art. uniq.	Liste civile. . (Mémoire).	2,751,322 75	»	2,751,322 75
	CHAPITRE II.			
— uniq.	Sénat.	20,000 »	»	20,000 »
	CHAPITRE III.			
— uniq.	Chambre des Représentans.	400,000 »	»	400,000 »
	CHAPITRE IV. <i>Cour des Comptes.</i>			
— 1.	Membres de la Cour	43,386 20	»	123,510 20
— 2.	Personnel des bureaux	63,224 »	»	
— 3.	Matériel.	16,900 »	»	
	TOTAUX DU TITRE II. . . fr.	3,294,832 95	»	3,294,832 95

TITRE III. — MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

NUMERO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER.				
Administration centrale.				
Art. 1.	Traitement du Ministre	21,000 "	"	135,000 "
— 2.	Id. des employés et gens de service.	97,000 "	"	
— 3.	Matériel	15,000 "	"	
— 4.	Frais de route et de séjour	2,000 "	"	
CHAPITRE II.				
Ordre judiciaire.				
— 1.	COUR DE CASSATION. Personnel.	233,800 "	"	1,873,560 "
— 2.	Id. Matériel	3,000 "	"	
— 3.	COUR D'APPEL. Personnel.	484,890 "	"	
— 4.	Id. Matériel	18,000 "	"	
— 5.	Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce .	821,150 "	"	
— 6.	Justices-de-peace et tribunaux de police . .	312,720 "	"	
CHAPITRE III.				
Justice Militaire.				
— 1.	HAUTE-COUR MILITAIRE. Personnel	62,050 "	"	120,171 "
— 2.	Id. Matériel	4,200 "	"	
— 3.	Auditeurs militaires et prévôts	53,921 "	"	
CHAPITRE IV.				
— uniq.	Frais de poursuite et d'exécution	600,000 "	"	600,000 "
CHAPITRE V.				
— uniq.	Constructions, réparations et loyer des locaux.	35,000 "	"	35,000 "
CHAPITRE VI.				
Bulletins Officiels et Moniteur.				
— 1.	Impression du Bulletin Officiel.	25,000 "	"	89,572 "
— 2.	Id. du Bulletin des arrêts de la Cour de cassation	2,100 "	"	
— 3.	Moniteur. Personnel	12,472 "	"	
— 4.	Id. Timbre, impression, papier, etc.	50,000 "	"	
A REPORTER. . . . fr.		" 2,853,303	"	" 2,853,303

Budget général du Royaume.

SUITE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
	REPORT. . . . fr.	2,853,303 »	»	2,853,303 »
	CHAPITRE VII.			
Art. uniq.	Pensions.	10,000 »	»	10,000 »
	CHAPITRE VIII.			
	<i>Prisons.</i>			
— 1.	Frais d'entretien et de nourriture des détenus.	735,000 »	»	2,081,500 »
— 2.	Traitement des employés attachés au service des prisons	226,000 »	»	
— 3.	Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire, etc.	2,500 »	»	
— 4.	Frais d'impression et de bureau.	8,000 »	»	
— 5.	Constructions, réparations et entretien du immobilier	160,000 »	»	
— 6.	Achat de matières premières et salaires . .	950,000 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	<i>Établissements de bienfaisance.</i>			
— 1.	Frais d'entretien et de transport de mendiants.	11,500 »	»	315,574 »
— 2.	Subsides à accorder aux établissements de bienfaisance	30,000 »	»	
— 3.	Avances à faire aux communes.	74,074 »	»	
— 4.	Subsides pour les enfans trouvés	200,000 »	»	
	CHAPITRE X.			
— uniq.	Frais de police, mesures de sûreté publique.	80,000 »	»	80,000 »
	CHAPITRE XI.			
— uniq.	Dépenses ignorées et imprévues	10,000 »	»	10,000 »
	TOTAUX DU TITRE III. . . . fr.	5,350,377 »	»	5,350,377 »

TITRE IV. — MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER.				
Administration centrale.				
Art. 1.	Traitement du Ministre et indemnité de logement.	21,000 "	4,000 "	89,000 "
— 2.	Id. des employés.	42,000 "	"	
— 3.	Matériel	22,000 "	"	
CHAPITRE II.				
Traitemens des agens du service extérieur.				
— 1.	France	53,000 "	"	378,800 "
— 2.	Grande-Bretagne	80,000 "	"	
— 3.	Prusse	54,500 "	"	
— 4.	Autriche.	30,000 "	"	
— 5.	Russie.	40,000 "	"	
— 6.	États-Unis	25,500 "	"	
— 7.	Diète Germanique	12,600 "	"	
— 8.	Brésil.	21,000 "	"	
— 9.	Portugal.	15,000 "	"	
— 10.	Italie	12,600 "	"	
— 11.	Espagne	15,000 "	"	
— 12.	Suède.	12,600 "	"	
CHAPITRE III.				
— uniq.	Traitement des agens en inactivité, de retour de leur mission.	10,000 "	"	10,000 "
CHAPITRE IV.				
— uniq.	Frais de voyage des agens du service extérieur, frais de courriers, estafettes et cour- ses diverses	70,000 "	"	70,000 "
CHAPITRE V.				
— uniq.	Frais à rembourser aux agens du service extér.	50,000 "	"	50,000 "
CHAPITRE VI.				
— uniq.	Missions extraordinaires et dépenses imprév.	80,000 "	"	80,000 "
TOTAUX DU TITRE IV. . . fr.		671,800 "	4,000 "	675,800 "

TITRE V. — MINISTÈRE DE LA MARINE.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER.				
Administration centrale.				
Art. 1.	Personnel	4,350 »	»	8,350 »
— 2.	Matériel	3,500 »	»	
CHAPITRE II.				
Bâtimens de guerre.				
— 1.	Personnel	333,044 »	»	640,848 65
— 2.	Matériel	307,804 65	»	
CHAPITRE III.				
— uniq.	Magasin de la marine.	3,200 »	8,000 »	11,200 »
CHAPITRE IV.				
— uniq.	Dépenses éventuelles.	4,200 »	»	4,200 »
CHAPITRE V.				
— uniq.	Constructions	»	»	»
TOTAUX DU TITRE V. . . fr.		656,593 65	8,000 »	664,593 65

TITRE VI. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER. <i>Administration centrale.</i>			
Art. 1.	Traitement du Ministre.	21,000 »	199,800 »
— 2.	Id. des fonctionnaires, employés et gens de service.	156,800 »	
— 3.	Matériel.	20,000 »	
— 4.	Frais de déplacement	2,000 »	
CHAPITRE II. <i>Pensions et secours.</i>			
— 1.	Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	4,500 »	48,179 10
— 2.	Secours, continuation ou avance des pensions à accorder par le Gouvernement à d'anciens employés belges aux Indes du ci-devant Gouvernement des Pays-Bas ou à leurs veuves	9,179 10	
— 3.	Secours à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position malheureuse	4,500 »	
— 4.	Secours aux légionnaires nécessiteux	30,000 »	
CHAPITRE III. <i>Frais de l'administration dans les provinces.</i>			
— 1.	Province d'Anvers	121,577 »	1,177,792 »
— 2.	Id. du Brabant	127,675 »	
— 3.	Id. de la Flandre occidentale	140,157 »	
— 4.	Id. de la Flandre orientale	142,748 »	
— 5.	Id. du Hainaut.	143,557 »	
— 6.	Id. de Liège	131,730 »	
— 7.	Id. du Limbourg.	120,908 »	
— 8.	Id. du Luxembourg	127,432 »	
— 9.	Id. de Namur	108,508 »	
— 10.	Frais de route et de tournées des commissaires de district	13,500 »	
CHAPITRE IV. <i>Instruction publique.</i>			
— 1.	Universités	356,980 »	732,952 »
— 2.	Traitement des professeurs mis en non-activité par l'arrêté du 16 décembre 1830, et pension de la veuve du sieur Gaède, en son vivant professeur de l'université de Liège	19,872 »	
— 3.	Frais de l'école industrielle de Gand.	10,000 »	
— 4.	Traitemens et autres frais de l'inspecteur des athénées et col- lèges et de son commis	8,800 »	
— 5.	Subsides annuels ordinaires aux athénées et collèges	85,300 »	
— 6.	Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et collèges.	10,000 »	
— 7.	Instruction primaire.	242,000 »	
A REPORTER. . . . fr.		2,158,723 10	2,158,723 10

SUITE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	TOTAL.
	REPORT. . . . fr.	2,138,723 10	2,138,723 10
	CHAPITRE V. <i>Cultes.</i>		
Art. 1.	Culte catholique	3,392,900 »	3,527,900 »
— 2.	Id. protestant	80,000 »	
— 2.	Id. israélite	10,000 »	
— 4.	Secours.	45,000 »	
	CHAPITRE VI. <i>Garde civique.</i>		
— 1.	Frais de voyage et d'administration	9,000 »	25,000 »
— 2.	Réparations et entretien des armes de la garde civique	16,000 »	
	CHAPITRE VII. <i>Milice.</i>		
— uniq.	Impressions des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens.	2,000 »	2,000 »
	CHAPITRE VIII. <i>Subsides aux villes et communes dont les revenus sont insuffisants.</i>		
— uniq.	Subsides aux villes et communes dont les revenus sont in- suffisants.	50,000 »	50,000 »
	CHAPITRE IX. <i>Travaux publics.</i>		
— 1.	Routes	2,150,000 »	3,780,129 »
— 2.	Canaux et rivières	114,460 »	
— 3.	Canal de Blankenberg à Selzaete, pour l'écoulement des eaux des Flandres	550,000 »	
— 4.	Ports et côtes	280,585 »	
— 5.	Phares et fanaux	9,204 »	
— 6.	Polders	250,000 »	
— 7.	Bâtimens civils	121,000 »	
— 8.	Personnel	304,880 »	
	CHAPITRE X. <i>Service des mines.</i>		
— uniq.	Service des mines	85,000 »	85,000 »
	CHAPITRE XI. <i>Industrie, commerce, agriculture.</i>		
— 1.	Encouragemens à l'industrie et au commerce	220,000 »	734,500 »
— 2.	Primes pour l'encouragement de la pêche	190,000 »	
— 3.	Agriculture.	324,500 »	
	A REPORTER. . . . fr.	10,363,252 10	10,363,252 10

SUITE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	TOTAL.
	REPORT. . . . fr.	10,363,232 10	10,363,232 10
	CHAPITRE XII.		
	<i>Lettres, sciences et arts, monument de la place des Martyrs, fonds provenant des brevets, service de santé.</i>		
Art. 1.	Lettres, sciences et arts	171,740 »	756,740 »
— 2.	Monument de la place des Martyrs.	30,000 »	
— 3.	Primes et encouragemens aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits de brevets et frais occasionnés par la délivrance des brevets	10,000 »	
f — 4.	Service de santé	45,000 »	
— 5.	Hygiène publique.	500,000 »	
	CHAPITRE XIII.		
	<i>Archives du Royaume.</i>		
— 1.	Frais d'administration. Personnel	19,400 »	30,800 »
— 2.	Id. Matériel	2,600 »	
— 3.	Archives de l'État dans les provinces (traitemens des conservateurs et autres dépenses).	6,800 »	
— 4.	Frais d'inspection des archives dans les provinces et frais de recherche et de recouvrement des archives manquantes . .	1,000 »	
— 5.	Frais d'impression des inventaires des archives appartenant à l'État.	1,000 »	
	CHAPITRE XIV.		
	<i>Fêtes nationales.</i>		
— uniq.	Frais de célébration des fêtes nationales	50,000 »	50,000 »
	CHAPITRE XV.		
	<i>Récompenses honorifiques et pécuniaires.</i>		
— uniq.	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et d'humanité	10,000 »	10,000 »
	CHAPITRE XVI.		
	<i>Statistique générale.</i>		
— uniq.	Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale.	2,540 »	2,540 »
	CHAPITRE XVII.		
	<i>Dépenses imprévues.</i>		
— uniq.	Dépenses imprévues.	60,000 »	60,000 »
	TOTAUX DU TITRE VI. . . . fr.	11,273,332 10	11,273,332 10

TITRE VII. — MINISTÈRE DE LA GUERRE.

NUMÉRO DES ARTICLES.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER. — Administration centrale.				
Art. 1.		Fraitement et indemnité du Ministre	25,000 »	255,000 »
— 2.		Id. des employés	166,000 »	
— 3.		Frais de route et de séjour	3,000 »	
— 4.		Matériel du ministère	64,000 »	
CHAPITRE II. — Soldes et masses de l'armée.				
— 1.		État-major-général	673,916 85	35,119,31 91
— 2.		Id. des places	231,406 05	
— 3.		Intendance militaire	143,790 30	
— 4.		État-major et employés d'artillerie	276,431 70	
— 5.		Id. et employés du génie	249,197 45	
— 6.		Troupes d'artillerie	5,713,606 33	
— 7.		Id. du génie	423,000 »	
— 8.		Id. d'infanterie	16,845,820 46	
— 9.		Id. de cavalerie	9,040,462 73	
— 10.		Gendarmerie	1,520,000 »	
CHAPITRE III. — Frais divers et indemnités.				
— 1.		Indemnités pour frais de bureau	120,380 »	470,380 »
— 2.		Id. pour frais de police	30,000 »	
— 3.		Frais de route et de séjour	70,000 »	
— 4.		Transports généraux	100,000 »	
— 5.		Chauffage et éclairage des corps-de-garde	150,000 »	
CHAPITRE IV. — Service de santé.				
— 1.		Administration centrale	23,250 »	492,093 33
— 2.		Pharmacie centrale	82,800 »	
— 3.		Hôpitaux sédentaires. Personnel	224,043 35	
— 4.		Id. Matériel	160,000 »	
CHAPITRE V.				
— uniq.		École militaire	100,000 »	100,000 »
CHAPITRE VI. — Matériel de l'artillerie et du génie.				
— 1.		Matériel de l'artillerie	1,338,000 »	2,838,000 »
— 2.		Id. du génie	1,500,000 »	
CHAPITRE VII.				
— uniq.		Traitement de non-activité et pensions	674,460 »	674,460 »
CHAPITRE VIII. — Traitemens divers.				
— 1.		Traitemens des aumôniers	12,000 »	71,431 42
— 2.		Id. d'employés temporaires	22,350 »	
— 3.		Id. de militaires décorés sous l'ancien gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo	37,101 42	
CHAPITRE IX.				
— uniq.		Fourrages en nature et indemnité représentative	301,727 25	301,727 25
CHAPITRE X. — Dépenses pour les ambulances et le corps des partisans.				
— 1.		Service des ambulances	552,018 30	965,638 45
— 2.		Corps des partisans	413,620 15	
CHAPITRE XI.				
— uniq.		Dépenses imprévues	258,617 62	258,617 62
TOTAL DU TITRE VII. fr.			41,550,000 » *	41,550,000 »

* Les charges extraordinaires qui figurent dans cette somme peuvent être évaluées à 18,550,000 francs.

TITRE VIII. — MINISTÈRE DES FINANCES.

NUMERO DES ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER.				
Administration centrale.				
Art. 1.	Traitement du Ministre et indemnité de logem ^t .	25,000 »	»	656,200 »
— 2.	Id. des fonctionnaires et employés. .	420,000 »	»	
— 3.	Frais de tournées	6,000 »	»	
— 4.	Matériel	36,000 »	»	
— 5.	Service de la monnaie	7,200 »	»	
— 6.	Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies et frais de comptage	45,000 »	»	
— 7.	Prime destinée à la fabrication de la petite monnaie, à l'exclusion des pièces de 5 fr.	»	30,000 »	
— 8.	Magasin général des papiers.	87,000 »	»	
CHAPITRE II.				
Administration du trésor dans les provinces.				
— 1.	Traitemens des directeurs du trésor . . .	80,000 »	»	320,000 »
— 2.	Caissier-général de l'État	240,000 »	»	
CHAPITRE III.				
Administration des contributions directes, douanes et accises, garantie, etc.				
— 1.	Traitemens des employés du service sédentaire des contributions, douanes et accises.	787,440 »	»	7,459,140 »
— 2.	Traitemens des employés du service actif. .	4,128,300 »	»	
— 3.	Augmentation du personnel de la douane. .	350,000 »	»	
— 4.	Traitemens des employés de la garantie . .	44,310 »	»	
— 5.	Id. des avocats de l'administration .	35,670 »	»	
— 6.	Remises des receveurs	1,645,700 »	»	
— 7.	Traitemens et remises des vérificateurs des poids et mesures	60,000 »	»	
— 8.	Frais de bureau et de tournées.	159,820 »	»	
— 9.	Indemnités	103,900 »	»	
— 10.	Matériel	134,000 »	10,000 »	
A REPORTER. . . . fr.		8,395,340 »	40,000 »	8,435,340 »

SUITE DU MINISTÈRE DES FINANCES.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
	REPORT. . . . fr.	8,398,340 »	40,000 »	8,438,340 »
	CHAPITRE IV.			
	<i>Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.</i>			
Art. 1.	Traitemens des employés de l'enregistrement.	353,390 »	»	1,778,940 »
— 2.	Id. Id. du timbre . . .	34,820 »	18,200 »	
— 3.	Id. Id. du domaine . . .	22,800 »	»	
— 4.	Id. des agens forestiers	276,530 »	»	
— 5.	Remises des receveurs	708,000 »	25,000 »	
— 6.	Id. des greffiers	17,000 »	»	
— 7.	Frais de bureau	15,000 »	»	
— 8.	Matériel	22,500 »	»	
— 9.	Frais de poursuite et d'instances	30,300 »	»	
— 10.	Dépense du domaine	56,700 »	50,000 »	
— 11.	Frais d'exploitat ⁿ de la houillère de Kerkraede.	180,000 »	»	
	CHAPITRE V.			
	<i>Administration des postes.</i>			
— 1.	Traitemens des employés.	235,810 »	»	794,998 »
— 2.	Matériel	52,830 »	»	
— 3.	Transport de dépêches	246,358 »	»	
— 4.	Postes rurales	210,000 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	<i>Administration du cadastre.</i>			
— 1.	Traitemens des employés.	124,900 »	»	833,500 »
— 2.	Matériel et dépenses diverses	175,000 »	133,600 »	
— 3.	Arriéré des dépenses faites pour l'exécution du cadastre		400,000 »	
	CHAPITRE VII.			
	<i>Dépenses imprévues.</i>			
— uniq.	Dépenses imprévues	50,000 »	»	50,000 »
	TOTAUX DU TITRE VIII. . . . fr.	11,228,978 »	603,800 »	11,892,778 »

TITRE IX. — NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

UNLRO ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
	CHAPITRE PREMIER. <i>Non-valeurs.</i>			
1.	Sur le foncier	318,000 »	»	769,000
— 2.	Sur l'impôt personnel.	380,000 »	»	
— 3.	Sur les patentes	91,000 »	»	
— 4.	Sur les redevances des mines	10,000 »	»	
	CHAPITRE II. <i>Restitutions.</i>			
— 1.	Restitution de droits et amendes indûment perçus.	280,000 »	»	469,500
— 2.	Remboursement des postes aux offices étran- gers	100,000 »	»	
— 3.	Restitution des cautionnements postérieurs à la révolution.	80,000 »	»	
— 4.	Attributions d'amendes forestières.	9,500 »	»	
	TOTAUX DU TITRE IX. . . . fr.	1,238,500 »	»	1,238,500 »
	DÉPENSES POUR ORDRE.			
— 1.	Attributions d'amendes, saisies et confisca- tions opérées par l'administration des con- tributions.	120,000 »	»	174,000 »
— 2.	Frais d'expertise de la contribution person- nelle	40,000 »	»	
— 3.	Frais d'ouverture des entrepôts.	14,000 »	»	
	TOTAUX . . . fr.	174,000 »	»	174,000 »

RÉCAPITULATION.

NUMÉRO DES CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
I.	Dette publique.	11,116,394 17	565,500 »	11,681,894 17
II.	Dotations	3,294,832 95	»	3,294,832 95
III.	Ministère de la Justice	5,350,377 »	»	5,350,377 »
IV.	Id. des Affaires Étrangères	671,800 »	4,000 »	675,800 »
V.	Id. de la Marine	656,598 65	8,000 »	664,598 65
VI.	Id. de l'Intérieur	11,273,332 10	»	11,273,332 10
VII.	Id. de la Guerre	25,000,000 »	16,550,000 »	41,550,000 »
VIII.	Id. des Finances	11,228,978 »	663,800 »	11,892,778 »
IX.	Non-valeurs et remboursements	1,238,500 »	»	1,238,500 »
	TOTAUX.	69,830,812 87	17,791,300 »	87,622,112 87
	Dépenses pour ordre			174,000 »

Présenté au Roi le 19 juillet 1934 par le Ministre des Finances.

Ave. DUVIVIER.

Approuvé :

LÉOPOLD.